

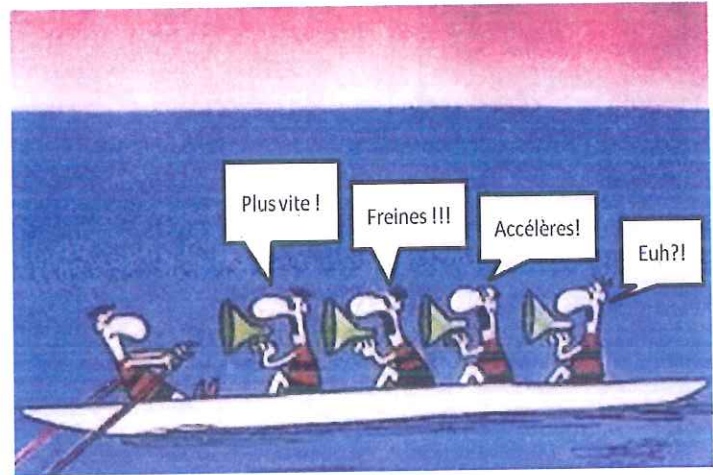
Notre usine n'était pas sans savoir depuis l'automne que nos partenaires assembleurs allaient démarrer janvier dans les "starting block", comme d'habitude depuis quelques années. Le planning était en mesure de proposer à ZP, un mois de décembre complet en production.

Pourtant, nos "bons gestionnaires" ont "anticipé" en supprimant des équipes!!!

Cette prévision performante a permis, entre autre, de solder les congés (supprimant de ce fait toute possibilité de paiement d'heures supplémentaires) mais aussi de faire baisser les stocks (sources de coût).

Des économies faciles et immédiates !

Malgré tout, au dernier moment en décembre, nos "gestionnaires avisés" ont du rouvrir une équipe en urgence, sur une journée qu'ils avaient pourtant planifié "chômée" et des salariés de bonne volonté leurs ont évité de prendre une veste...



**Résultat:** pour ce début d'année, des livraisons en urgence tous azimuts et des stocks en bernés.

La journée site du 10/12/17, déjà reportée pour cause d'urgence de production au 19 février vient plomber un mois qui s'annonce difficile en supprimant 32h de prod !

Servir le client ne serait plus prioritaire pour la Direction ?

**Conséquences pour les salariés:** la Direction décide d'ouvrir 4 équipes supplémentaires qui viendront grignoter du temps dominical et familial.

Le calcul est simple et la proposition des élus SUD en CE coule de source, pragmatique,

**industriellement nécessaire et socialement acceptable:**

**reporter la journée site, c'est 32 heures de production "normales".**

Refus de notre RH car l'usine a pris des "engagements" dispendieux (salle à Malraux, traiteurs, ...)

**Le syndicat SUD et les salariés dénoncent  
le recours à la flexibilité pour rattraper  
les errances prévisionnelles de notre encadrement.**

**A la demande des agents, le syndicat SUD prendra les  
dispositions nécessaires pour le 19 février et les 4 équipes  
supplémentaires si la direction laisse son organisation dans l'état.**

M. Benoit DE LA BRETËCHE  
Directeur des Relations Sociales France  
Site LES CARMES  
63 000 CLERMONT FERRAND

Roanne, le 1er février 2018

Monsieur,

La négociation de la politique salariale 2018 s'est déroulée les 13 et 14 décembre 2017, à Vichy. Notre Organisation Syndicale vous rappelle ses revendications :

- une augmentation identique pour tous les statuts :
  - un budget d'augmentation de 4 % des salaires,
  - dont une augmentation générale de 2 % pour tous ;
- une prime exceptionnelle de 1 500 € à verser au mois de juillet 2018 pour tous ;
- une extension de la prime d'ancienneté au-delà de 15 ans pour les agents et les collaborateurs ;
- une évolution de la valeur du point « Michelin » ;
- une revalorisation des primes, dont les primes dites « médailles » avec effet rétroactif sur 2 ans ;
- pour les agents, un mécanisme de rachat des forfaits horaires lors des changements de forfait sur des périodes allant de 1 à 7 ans, selon l'ancienneté dans le type d'horaire ;
- la mise en place de la subrogation lors des arrêts de travail pour maladie ;
- une évolution du mécanisme de la Rémunération Variable des Agents (RVA) et la mise en place de commissions de suivi des critères RVA dans chaque site.

La Direction MICHELIN a rejeté l'ensemble de nos demandes, sans que nous puissions négocier, c'est pourquoi notre Organisation Syndicale SUD MICHELIN n'a pas été signataire de l'accord politique salariale pour 2018.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jérôme LORTON  
Délégué Syndical Central  
06 23 86 15 47  
jeromelorton@orange.fr